



Programme 2026 formation

PARCOURS GIEP - Gestion Intégrée des Eaux Pluviales

Module 1 : Les principes de la GIEP

Date	VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026
Horaires	9h - 17h
Lieu	Salle du Développement économique de la CCPN 256 allée Saint-Exupéry 64510 ASSAT
Coût	Formation gratuite Déjeuner à la charge des participants au restaurant inter-entreprises du secteur Aéropolis à Assat
Interventions et animation	- François JONCOUR, Directeur adjoint AEAG, délégation de Pau - Guillaume GARIN, Chargé d'intervention AEAG - 1 représentant de la MIDET du CD64 - Bénédicte CIRY, paysagiste-concepteur, Horizon Paysage - Agnès DUCAT, Paysagiste conseillère C.A.U.E 64 - Arnaud GRENOUILLEAU, architecte conseiller C.A.U.E 64 - Maires d'Assat et Saint-Abit (sous réserve)
Publics et prérequis	Un binôme élu + agent technique par commune
Sujet	Face au double défi climatique et budgétaire que rencontrent les collectivités publiques, une autre gestion des eaux de pluie, sans tuyau ni canalisation, s'est imposée dans les aménagements des espaces publics, comme une voie d'avenir. Associée à des solutions fondées sur la nature, comme la préservation des sols naturels, les ouvrages à ciel ouvert et la végétalisation, la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) est à découvrir en s'appuyant sur les trois modules du Parcours GIEP proposés par le C.A.U.E.
Objectifs pédagogiques	- Familiariser les décideurs locaux à la GIEP - Faire comprendre son fonctionnement, ses avantages et ses limites - Remettre aux élus les clefs de démarche pour sa mise en oeuvre
Méthodes et moyens pédagogiques	- Apports théoriques et exemples - Visite sur site

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques
4 place Reine Marguerite - 64000 Pau ■ 2 allée des Patanes - 64100 Bayonne ■ 05 59 84 53 66 ■ contact@caue64.fr
www.caue64.fr ■ ■ Express'AUE 64, la lettre d'information

Déclaration d'activité de formation n°72 64 001 68 64, depuis 1983 - Agrément pour dispenser de la formation aux élus, depuis



Programme 2026 formation

PARCOURS GIEP - Gestion Intégrée des Eaux Pluviales Module 1 : Les principes de la GIEP

8h45	Accueil des participants
9h00	Introduction : Présentation du parcours GIEP et de la journée - A. Ducat
9h10	Un contexte préoccupant vecteur de changement dans la gestion de l'eau - F. Joncour <i>Entre dérèglement climatique et manque de moyen, pourquoi gérer les eaux pluviales autrement ?</i>
9h40	Les objectifs et les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne - G. Garin <i>Les aides aux collectivités et leur conditionnalité pour une gestion durable de l'eau</i>
9h50	Les aides départementales pour des espaces publics qualitatifs - CD64 <i>Des aides cumulables en direction des petites communes</i>
10h00	Échanges
10h15	Pause
10h30	Les principes fondamentaux de la GIEP - A. Ducat <i>Recueil et infiltration de l'eau dans le sol, régulation et conduite du ruissellement, déconnexion du réseau EP, multiples formes en creux à ciel ouvert</i> Focus sur les sols infiltrants - A. Ducat
12h00	Échanges
12h15	Déjeuner
14h00	Présentation du projet et visite de la place de la plaine de loisir du Lagoin à Assat Présentation du projet et visite de la place de la Mairie de Saint-Abit Échanges et synthèse de la journée
17h00	clôture

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques
4 place Reine Marguerite - 64000 Pau ■ 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne ■ 05 59 84 53 66 ■ contact@caue64.fr
www.caue64.fr ■ ■ Express'AUE 64, la lettre d'information

Déclaration d'activité de formation n°72 64 001 68 64, depuis 1983 - Agrément pour dispenser de la formation aux élus, depuis